

CHARTE FOURNISSEURS RESPONSABLES

Préambule



Chez Boulevard de la Stim, nous considérons nos fournisseurs, partenaires et prestataires comme des acteurs essentiels de la réussite de nos projets et de notre démarche de responsabilité sociétale. Cette charte a pour objectif de formaliser les principes que nous souhaitons promouvoir dans le cadre de nos collaborations, afin de développer des relations durables, éthiques et responsables.

Nous encourageons l'ensemble de nos partenaires à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en matière sociale, environnementale et éthique.

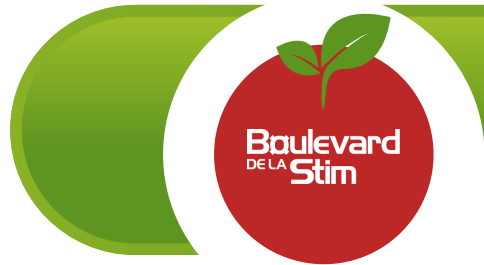


1 – Respect des lois et des réglementations

Le fournisseur s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables dans les pays où il exerce ses activités, notamment en matière :

- de droit du travail ;
- de protection sociale ;
- de santé et sécurité ;
- de lutte contre le travail dissimulé ;
- de protection des données ;
- réglementation environnementale.

2 – Respect des droits humains et des conditions de travail



Boulevard de la Stim attache une importance particulière au respect des personnes.

Le fournisseur s'engage à :

- respecter les droits fondamentaux des travailleurs ;
- proscrire toute forme de travail forcé ou de travail des enfants ;
- garantir des conditions de travail respectueuses de la santé et de la sécurité ;
- lutter contre toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'inégalité ;
- favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif.



3 - Engagement environnemental

Le fournisseur est encouragé à mettre en œuvre des pratiques visant à réduire son impact environnemental.

À ce titre, Boulevard de la Stim encourage ses partenaires à :

- limiter la production de déchets ;
- favoriser le recyclage et le réemploi ;
- réduire les emballages inutiles ;
- optimiser les transports et limiter les émissions associées ;
- privilégier des matériaux responsables et durables ;
- limiter les consommations énergétiques ;
- développer des pratiques plus sobres et responsables.

4 – Ethique des affaires



Le fournisseur s'engage à adopter des pratiques commerciales intègres et transparentes.

Cela inclut notamment :

- la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts ;
- le respect des règles de concurrence ;
- la transparence des relations commerciales ;
- le respect de la confidentialité des informations échangées ;
- le respect des engagements contractuels.

5 – Sous-traitance et partenaires

- Le fournisseur veille, dans la mesure du possible, à promouvoir ces principes auprès de ses propres sous-traitants et partenaires.

6 – Démarche d'amélioration continue

Boulevard de la Stim privilégie les partenaires engagés dans une dynamique d'amélioration continue en matière RSE.

Les fournisseurs sont encouragés à :

- formaliser leurs engagements ;
- mettre en place des actions concrètes ;
- partager leurs bonnes pratiques ;
- développer des indicateurs ou objectifs de progression.



7 – Collaboration responsable



Nous croyons à des relations de travail fondées sur :

- la confiance ;
- la qualité ;
- la transparence ;
- la responsabilité ;
- le respect mutuel ;
- la recherche de solutions durables.

Cette charte constitue un cadre de référence pour nos collaborations actuelles et futures.



Validation

Le fournisseur reconnaît avoir pris connaissance de la présente Charte Fournisseurs Responsables et s'engage à respecter ses principes dans le cadre de sa collaboration avec Boulevard de la Stim.

FOURNISSEUR

Nom de la société : _____

Nom du représentant : _____

Fonction : _____

Date : _____

Signature : _____



Contact



Téléphone

01 41 41 93 33



Website

[www.https://bdstim.com/site/.com](https://bdstim.com/site/.com)



Adresse

16, rue des 4 Cheminées
92100 Boulogne-Billancourt



Email

info@bdstim.com

